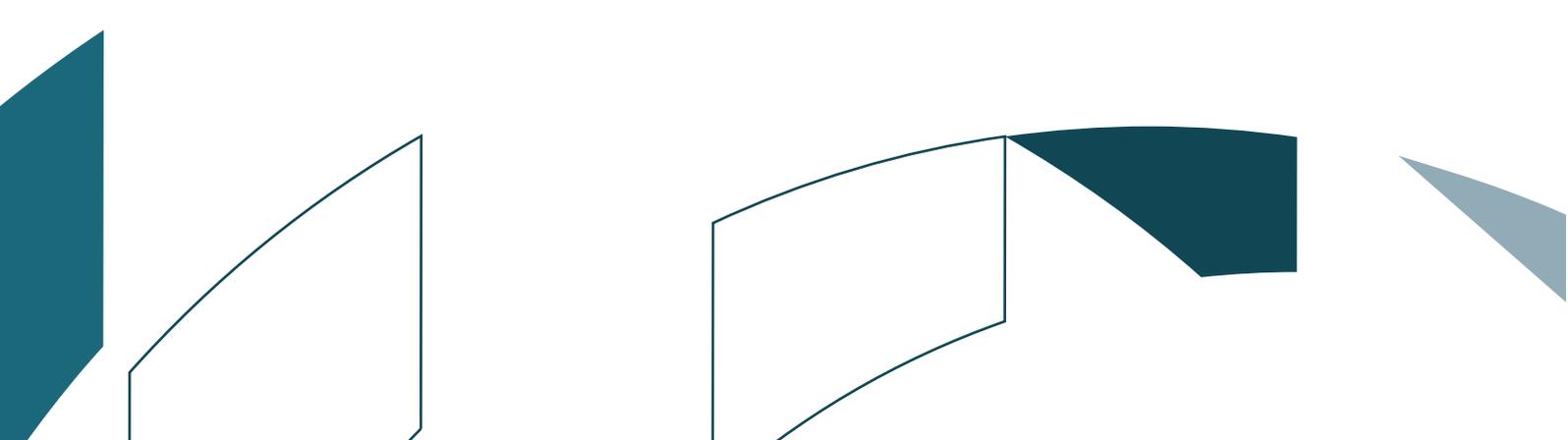


CHARTRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



L'une des plus anciennes fédérations sportives françaises, la FFA a une responsabilité sociétale et environnementale certaine. Par son exemplarité et sa dynamique elle participe à la transition écologique et à la promotion et au développement du rôle social du Sport. Par ses actions, elle cherche à améliorer la contribution de l'Aviron aux principes du Développement Durable, troisième pilier de l'olympisme.

Grâce à cette Charte, la FFA entend participer activement à l'effort collectif dans le domaine du Développement Durable promu par World Rowing, le CNOSF et le Ministère chargé des Sports, qui s'engagent pour un sport et une société écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable.

En soutenant volontairement ces grands principes, la FFA témoigne de son engagement à « agir pour le bien-être des générations actuelles en préservant celui des générations futures » (Déclaration sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures, UNESCO).

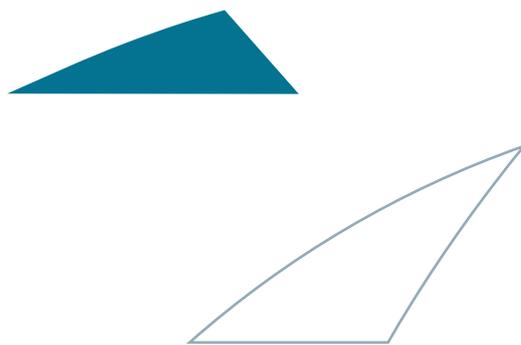
ARTICLE 1 GOUVERNANCE & CONDUITE DE POLITIQUES SPORTIVES

NOTRE VISION

Structurée en associations, la FFA s'attache à travailler sur les sujets de gouvernance afin de conduire durablement des politiques sportives socialement et écologiquement responsables, et ainsi d'améliorer la contribution du Sport aux politiques de Développement Durable.

NOS ENGAGEMENTS

- Inscrire le Développement Durable dans les statuts et règlements de la FFA, et en intégrer les principes dans toutes ses décisions
- Animer une Commission Développement Durable et désigner des référents notamment lors de l'organisation de manifestations
- Identifier des relais dans les autres Commissions de la FFA, partant du constat que le Développement Durable est une thématique transverse.



- Communiquer dans le domaine du Développement Durable, et s'associer à l'Agenda 21 du Sport Français
- Associer les pratiquant.e.s, les partenaires publics et privés, les acteurs économiques à la définition, la conduite, l'évaluation des politiques sportives afin de les rendre plus durables
- Conduire les politiques sportives de manière écoresponsable et durable
- Inscrire les actions de la Fédération dans une démarche d'amélioration continue

ARTICLE 2 L'AVIRON COMME CONTRIBUTEUR À L'ÉDUCATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES HOMMES & DES FEMMES

NOTRE VISION

L'aviron permet à ses pratiquant.es d'intégrer des règles communes, de prendre confiance en eux, de se découvrir tout en apprenant à mieux connaître leur corps. Sa pratique contribue à promouvoir le respect de l'éthique et des valeurs éducatives et humanistes du Sport. Elle donne sens au "vivre ensemble" et à l'apprentissage de la vie associative.

NOS ENGAGEMENTS

- Promouvoir les valeurs olympiques comme contribution du Sport à l'éducation de tous : amitié, solidarité, excellence, respect, fair-play, lutte contre la violence dans et autour du sport
- Organiser les activités pour rendre effectif le droit au sport pour tous
- Permettre à chacun d'atteindre son excellence sportive, et aux meilleurs d'exercer au plus haut niveau
- Eduquer et sensibiliser tous les publics au Développement Durable, à l'éco responsabilité et à l'environnement

ARTICLE 4 SANTÉ & SÉCURITÉ

NOTRE VISION

Le sport est une composante essentielle d'une bonne santé. L'aviron est reconnu comme sport complet, spécialement adapté à certaines pathologies. La mise à disposition d'installations ou l'organisation de manifestations dans des conditions sûres et saines est essentielle pour tous nos pratiquants.

ARTICLE 3 COHÉSION SOCIALE & SOLIDARITÉ

NOTRE VISION

Le sport est reconnu comme contributeur significatif au développement de la cohésion sociale et du bien-être de la population, contribuant ainsi au Développement Durable.

NOS ENGAGEMENTS

- Contribuer à la cohésion sociale et à la solidarité entre populations et territoires, genres et générations
- Contribuer à la résolution des déséquilibres territoriaux et sociaux par l'implantation d'équipements et d'activités dans ces territoires
- Encourager la mixité personne valides / en situation de handicap
- Encourager activement l'accès des femmes aux responsabilités
- Avoir une politique d'emploi pour les jeunes afin d'aider ces populations à se lancer dans la vie active
- Valoriser l'engagement des bénévoles
- Encourager l'engagement solidaire lors des manifestations
- Valoriser les clubs ayant une action dans le domaine du développement durable.

NOS ENGAGEMENTS

- Développer des programmes de sport-santé
- Préserver la santé et la sécurité des sportifs • Favoriser le développement d'une médecine sportive de prévention ainsi qu'un suivi médical des sportifs
- Lutter contre le dopage, toute forme de violence ou de harcèlement, par des programmes d'éducation, de contrôle et de sanction
- Promouvoir le sport pour les seniors (santé, maintien de l'autonomie)
- Prendre en compte la santé et la sécurité des publics et des organisateurs lors des manifestations
- Evaluer les conditions de travail des encadrants sportifs et favoriser leur amélioration

◀ ARTICLE 5 TRANSPORTS & MOBILITÉ, ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

NOTRE VISION

Face à l'urgence climatique, il est essentiel de réduire l'impact environnemental de notre sport et de promouvoir la sobriété énergétique.

NOS ENGAGEMENTS

- Repenser l'organisation des activités pour minimiser la production de gaz à effet de serre, en particulier dans le choix des calendriers et lieux de manifestations, en favorisant des modes de déplacements performants et respectueux de l'environnement
- Privilégier les activités à bilan neutre, réduit ou compensé en carbone
- Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies qui réduisent les déplacements des personnes
- Promouvoir des programmes d'économie d'énergie et des ressources, notamment de l'eau, et privilégier l'utilisation des ressources renouvelables.

◀ ARTICLE 6 PROTECTION DE LA FAUNE, DE LA FLORE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES MILIEUX NATURELS

NOTRE VISION

Sport de nature par excellence, l'aviron place les rameurs comme observateurs permanents de l'environnement. La préservation de la biodiversité (faune et flore) et des milieux naturels, notamment aquatiques, est ainsi un enjeu majeur pour notre sport.

NOS ENGAGEMENTS

- Développer des programmes d'éducation à l'environnement dans la formation des pratiquants, cadres et bénévoles
- Promouvoir les pratiques écoresponsables et éco-participatives
- S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites
- Organiser des actions de nettoyage des berges et des rivières



ARTICLE 7 MANIFESTATIONS, ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS

NOTRE VISION

L'aviron est un sport à matériel. La FFA affirme ici sa volonté d'évaluer l'impact environnemental de son matériel, de son organisation, de ses manifestations et de ses bâtiments.

NOS ENGAGEMENTS

- Manifestations : concevoir et gérer les manifestations de manière responsable et durable, avec un cahier des charges adapté
- Équipements : Promouvoir les équipements respectant les normes environnementales en vigueur
- Matériels : promouvoir l'éco-conception, le recyclage, l'achat éco-responsable et allonger la durée de vie des matériels
- Promouvoir un mode de gestion durable de notre siège fédéral et des associations sportives

ARTICLE 8 PROMOUVOIR UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

NOTRE VISION

Le sport est un secteur économique d'importance. A cet effet, les actions de la FFA doivent favoriser l'économie durable, la cohésion sociale, encourager la solidarité entre les diverses composantes de la société, à la fois au niveau national et international.

NOS ENGAGEMENTS

- Organiser les activités sportives de manière à laisser un héritage positif et durable pour les territoires et les populations
- Développer des emplois de qualité et les pérenniser
- Tenir compte dans les politiques d'achat et dans les échanges, des droits fondamentaux de la personne
- Multiplier les actions de coopération, de mutualisation sportive et de solidarité nationale et internationale
- Privilégier les prestataires locaux et engagés dans une démarche durable

La FFA encourage tous les acteurs de l'Aviron en France à contribuer à cette politique de développement durable pour la protection continue de notre environnement, essentiel à la pratique de notre sport.

Pour en savoir plus sur des actions éco responsables à mettre en place dans votre club, rendez-vous sur ffaviron.fr ou écrivez à developpement-durable@ffaviron.fr